

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 42 (1897)
Heft: 4

Artikel: Refuges militaires et cabanes dans les Alpes
Autor: Spiro, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-337405>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et de rendement de nos batteries de campagne dans des circonstances difficiles, des renseignements précieux et qu'un essai pratique permettait seul d'acquérir; par ce motif déjà, on doit se féliciter de ce que nos autorités militaires n'aient pas reculé devant les critiques anticipées, et parfois peu bienveillantes, auxquelles le projet d'une marche d'hiver de notre artillerie en haute montagne a donné lieu.

Les résultats obtenus peuvent être considérés comme bons; souhaitons que, profitant des expériences faites par le régiment A. D. I/2, d'autres régiments obtiennent dans des circonstances semblables des résultats meilleurs encore¹.

1^{er} lieutenant CERESOLE,
adjudant A. D. I/2.

Refuges militaires et cabanes dans les Alpes.

Les opérations militaires dans la haute montagne ont acquis depuis les dernières guerres une importance qui va chaque jour grandissant; soit par la création de troupes alpines, soit par la construction de routes stratégiques, de forts d'arrêt, de refuges, les pays qui nous entourent ont cherché à accroître la force défensive de leurs frontières alpestres.

Il ne saurait entrer dans le cadre d'un article de quelques pages d'examiner en détail tout ce que l'on a fait en France, en Italie, en Autriche et même chez nous dans le but de faciliter l'action des troupes nationales dans la haute montagne et d'arrêter plus facilement le passage de l'ennemi. Nous nous bornerons à examiner, à propos d'un article du capitaine Icilio Casali, du génie italien, paru dans la *Rivista di artiglieria e genio*, comment les Italiens ont résolu l'importante question du logement des troupes dans les Alpes, nous passerons en revue les différents genres de refuges et cabanes qu'ils ont construits dans ce but, et nous les comparerons, non pas aux refuges militaires que nous possédons nous-mêmes, car ils se réduisent, comme nous le verrons plus tard, à fort peu de chose, mais aux diverses cabanes que le Club alpin suisse a fait élever en divers points de nos Alpes.

L'inhabitabilité des régions alpestres est un des plus grands

¹ Quelques-uns des clichés qui, dans notre livraison de mars, ont accompagné l'étude de M. le 1^{er} lieutenant Ceresole, nous ont été fournis par lui.

obstacles qu'offre la guerre de montagne ; sans doute l'on peut, en demandant à une troupe des efforts extraordinaires et en la pourvoyant de vivres suffisants, la faire manœuvrer pendant quelques jours dans la haute montagne sans rien changer à la manière ordinaire de la loger. Mais dès que l'on exige d'elle un séjour de quelque durée dans ces régions glacées et inhabitées, on ne peut plus songer à la faire camper ou cantonner, et il devient nécessaire d'abriter les hommes et les animaux en des baraquements solides et spacieux, bien approvisionnés en vivres et en munitions. Compter sur les chalets de montagne pour y loger les troupes est toujours fort imprudent, car il arrivera souvent que le point à défendre se trouvera éloigné de toute habitation, et, si même il en existe quelques-unes à proximité, elles n'offriront jamais aux troupes qu'un abri de qualité tout à fait inférieure. En outre, les hameaux alpestres sont totalement dépourvus de ressources et la troupe sera obligée de s'approvisionner au dehors. De là l'incontestable utilité des refuges militaires alpins et leur absolue nécessité sur les points où l'on prévoit qu'en cas de guerre une subdivision sera appelée à faire un séjour plus ou moins prolongé.

Dans l'article cité plus haut, dont la *Revue du cercle militaire*¹ donne une excellente analyse, le capitaine Casali fait en quelque sorte l'histoire du refuge alpin ; le premier type qu'il rencontre est la *truna*, simple abri voûté en pierres sèches, recouvert de terre damée, de forme généralement rectangulaire et pouvant contenir de 8 à 10 hommes. Le coût des *trune* ordinaires varie entre 150 et 300 francs, soit une moyenne de 22 francs par homme. C'est là un prix très modique, premier avantage auquel les *trune* joignent celui de pouvoir être rapidement construites par les soldats eux-mêmes ; malheureusement, l'humidité, que le crépissage des murs est impuissant à combattre, les rend souvent inhabitables ; elles ne sont pas chauffables et n'offrent à la troupe qu'un abri aussi peu confortable que malsain.

Les *trune* sont aujourd'hui condamnées et celles que l'on rencontre encore dans les Alpes italiennes sont destinées à disparaître ; d'ailleurs, dès 1888 les Italiens ont renoncé à construire des refuges en pierres sèches et ont également

¹ *Revue du cercle militaire*, numéros des 5, 12 et 19 décembre 1896.

abandonné les voûtes et les matériaux perméables. Le type le plus simple des nouvelles constructions est un refuge construit en pierres liées avec du mortier, affectant la forme d'un grand hangar de 45 mètres de long sur 4^m40 de large, disposé pour abriter 4 officiers et 100 hommes et revenant à environ 3500 francs.

Examinant l'importante question de la couverture des baraquements, le capitaine Casali se prononce contre les couvertures en bois qu'il trouve trop exposées à l'incendie, ainsi que contre les couvertures en ardoises ou en tuiles, trop peu solides à son gré, et les toiles imperméables, qui ne le sont guère que de nom. Il dit, au contraire, grand bien de la couverture en ciment ligueux mise en usage depuis quelques années et qui, paraît-il, rencontre partout le plus grand succès : le toit est peu incliné, de 4 % seulement ; sur le soliveage, on établit un plancher de bois léger sur lequel on étend un manteau composé de feuilles d'un papier spécial, enduites de matières bitumineuses ; ce manteau est à son tour recouvert d'une couche de gravier, mélangé de terre ; étant donné le peu d'inclinaison du toit, il est nécessaire de doter les refuges couverts en ciment ligueux de fortes solives, pouvant supporter la pression des neiges. Un pareil refuge construit pour 6 officiers et 150 hommes par la troupe elle-même, sans le concours de la main-d'œuvre civile, revient à 12 000 francs, soit à 80 francs par homme.

Les refuges italiens ne sont pas seulement destinés à servir de casernes, ils doivent en certains cas jouer le rôle de fortins et pouvoir prendre une part active au combat. Aussi l'on a adjoint à plusieurs de ces refuges des abris secondaires bâtis à proximité sur des points plus élevés qui permettent d'agrandir considérablement le champ d'observation ; ailleurs, on a muni les refuges de créneaux, revêtus de plaques d'acier de 7 mm. d'épaisseur ; quelques-uns possèdent même des plates-formes pour pièces d'artillerie.

Les refuges bâtis dès 1892 sont de véritables maisons et nous entraînent bien loin des *trune* primitives ; ils n'ont pas moins de 27 mètres de long sur 13 mètres de large, comprennent un rez-de-chaussée et un étage et peuvent abriter 206 hommes et 5 mulets, logés dans une écurie attenante. On a en outre adossé au bâtiment principal deux refuges ouverts où s'installent les soldats en sus de l'effectif réglementaire ; un

pareil refuge revient à 18000 francs, soit à 85 francs par homme.

Nous n'avons pas en Suisse de refuges militaires que nous puissions comparer aux refuges italiens, sauf quelques baraquements construits à la Furka, à l'Oberalp et au Gothard, destinés à loger les troupes attachées à la défense extérieure mobile des fortifications avoisinantes; ils sont construits très simplement, partie en maçonnerie et partie en bois, sont en général bas et n'ont aucune prétention à jouer le rôle de blockhaus.

Des refuges du genre de ceux que nous avons décrits plus haut ne s'accommoderaient du reste guère de notre organisation militaire; le fait de n'être jamais habités, ce qui serait le cas chez nous, nuit à la bonne conservation de semblables constructions, et la courte durée des séjours que l'on y pourrait faire empêcherait toujours d'y former des approvisionnements de vivres et de munitions; les refuges perdraient ainsi un de leurs plus gros avantages. D'autre part, de semblables refuges, situés à proximité immédiate de la frontière, seraient fort éloignés de tout soutien, et courraient le risque de tomber entre les mains de l'ennemi, avant que nos troupes y soient parvenues.

Enfin nous ne devons pas nous dissimuler que les prix indiqués par le capitaine Casali ne sauraient s'appliquer aux refuges que nous serions amenés à construire en Suisse. Les refuges italiens ont été, en effet, entièrement construits par les troupes alpines elles-mêmes, et les matériaux transportés par les mulets de l'armée; les frais sont donc réduits à l'achat des matériaux. Nous serions obligés de recourir à la main-d'œuvre civile, car les hommes qui forment la garde permanente de nos fortifications sont trop peu nombreux pour pouvoir être utilisés en dehors des forts. Le prix de revient serait ainsi considérablement augmenté, au delà de toute proportion avec les services que de pareils refuges seraient appelés à nous rendre.

Toutefois, les refuges ne manquent pas dans nos Alpes, grâce au Club alpin suisse, dont les diverses sections ont déjà construit plus de quarante cabanes, soit exactement quarante-huit cabanes, en comptant la Bietschhornhütte, cabane privée mise par ses propriétaires à l'usage des touristes. Peut-être certaines de ces cabanes pourraient-elles être utilisées par les

troupes, bien que soit leur situation, soit aussi leur exigüité ne permettent pas d'en faire un emploi tactique bien considérable ; elles seraient cependant très utiles pour loger de petits effectifs envoyés en reconnaissance ¹.

Il nous a paru néanmoins intéressant de comparer les méthodes employées par le Club alpin à celles recommandées par le capitaine Casali : les solutions adoptées ne sont pas toujours les mêmes. Nous pourrions également nous rendre compte du prix auquel reviendrait chez nous la construction de refuges semblables à ceux que les Italiens ont élevé le long de leurs frontières alpestres.

Dans un ouvrage sur les *Cabanes du Club alpin suisse* ², M. Julius Becker-Becker a traité très à fond la question de la construction des cabanes alpines, et nous lui avons emprunté un grand nombre des détails que nous donnerons plus loin.

M. Becker, d'accord en ce point avec le capitaine Casali, condamne absolument les constructions en pierres sèches, de même que les cabanes adossées à un rocher ; de pareilles cabanes demeurent toujours très humides, sont destinées à se détériorer rapidement, et même lorsqu'elles sont encore en bon état, n'offrent aucun confort à leurs habitants.

« Le principe que les cabanes doivent être bâties libres de tous côtés paraît aujourd'hui établi, dit notre auteur ; on a abandonné la primitive et néfaste habitude de construire les cabanes contre des pentes ou adossées à de gros rochers. On croyait faire merveille en économisant une façade et en don-

¹ Dans son ouvrage sur les *Cabanes du Club alpin suisse*, M. Becker-Becker exprime l'espoir de voir la Confédération subventionner un jour le S. A. C. en raison des facilités notoires qu'il procure aux étrangers et par lesquelles il les attire. Peut-être serait-il plus naturel de fonder des demandes de subsides sur l'utilité que certaines cabanes présentent au point de vue militaire. Moyennant l'observation de certaines prescriptions relatives au mode de construction, à la dimension et à la forme des cabanes, le S. A. C. pourrait sans doute obtenir de la Confédération qu'elle s'intéressât à la construction de ces abris, du moins de ceux qui, placés à la frontière, dans le voisinage d'un col, serviraient en temps de guerre. La cabane du Chanrion, placée à l'entrée du val de Bagnes, celle d'Acla dans le val Spadlatscha (Grisons), celle de Calanda, située sur le flanc est de la montagne de ce nom, et plusieurs autres, une fois aménagées conformément aux exigences militaires, pourraient rendre, cas échéant, de grands services à la défense nationale, sans cesser pour cela de servir de refuge en temps de paix aux clubistes et autres amateurs d'ascensions.

² *Les cabanes du Club alpin suisse*, par Julius Becker-Becker, traduit en français par A. Bernoud, président de la section genevoise. — Genève 1892.

nant à la construction le plus sûr des appuis. Mais on ne pouvait parvenir à relier solidement la cabane au rocher; en outre, on avait toujours de l'humidité, et le confort en souffrait. »

L'ancienne cabane du Glärnisch, adossée à un gros rocher qui en formait l'un des côtés, a dû être reconstruite sur un nouvel emplacement, et la cabane de Dossen, bâtie sous un rocher surplombant, demeure très humide et exige de fréquentes réparations.

Les cabanes du Club alpin sont généralement construites en bois¹, et bien que la construction en maçonnerie soit employée soit par les Italiens, soit aussi par les clubs alpins allemands et autrichiens, nous n'en croyons pas moins, avec M. Becker et la majeure partie des alpinistes suisses, que le bois convient mieux que la pierre aux cabanes alpestres. Il suffit d'avoir quelque peu parcouru nos Alpes pour se rendre compte que les constructions en bois, munies d'un ancrage suffisant, sont beaucoup plus solides et beaucoup plus capables de résister à une destruction lente que les constructions en pierre. En outre, le bois est plus facile à trouver, plus facile à transporter aussi, et le prix de revient s'en ressent naturellement. Enfin, les cabanes en bois sont moins humides et plus facilement chauffables².

L'auteur des *Cabanes du Club alpin suisse* a eu l'idée d'organiser à ce sujet un plébiscite parmi ses collègues du Club; il a obtenu de nombreuses réponses, toutes en faveur des cabanes en bois. Nous nous permettons de reproduire ici quelques passages de la réponse de M. le professeur

¹ Parmi les constructions en maçonnerie, citons la cabane « Constantia Mountet, au pied du Besso, sur la rive droite du glacier de Zinal; elle appartient à la section des Diablerets du S. A. C.

² Nous avons pensé intéresser nos lecteurs en reproduisant sur une planche séparée le plan d'une cabane du club emprunté à l'ouvrage de M. Becker, et avons choisi celle du Glärnisch, qui nous a paru, mieux que toute autre, répondre aux exigences d'un refuge militaire. Trente hommes y trouveraient facilement place; elle ne peut sans doute, sous le rapport de la capacité, se comparer aux refuges italiens, construits pour servir de caserne à toute une compagnie, mais elle est spacieuse, solide, facilement chauffable et capable de fournir un abri confortable à une section chargée par exemple de surveiller un passage et de faire des reconnaissances dans les environs. Cette cabane a été construite d'après les plans de M. Becker, et voici la description qu'il en donne dans son ouvrage déjà fréquemment cité sur les *Cabanes du Club alpin suisse*: « La cabane à la forme d'un T; les trois dortoirs sont respectivement de six, huit et six places, soit vingt en tout. Le dortoir du milieu communique directement avec le réfec-

Becker, qui nous a paru la plus caractéristique : « Une cabane en bois est sûrement beaucoup plus confortable et plus salubre qu'une cabane en maçonnerie. Les clubistes ne songent pas assez aux exigences de leur santé, et plus d'un a certainement compromis davantage la sienne dans une cabane humide et froide qu'en plein air. Les constructions en bois sont, en outre, les plus solides. A la montagne, les bâtisses qui accusent un grand âge sont toujours en bois. Je n'ai trouvé dans les hautes régions, en fait de cabanes « vieilles comme les pierres » que des cabanes en bois, et mes collègues Held et Imfeld préfèrent, comme moi, habiter des cabanes en bois. »

Les cabanes en bois n'ont cependant pas que des avantages : elles risquent de pourrir et offrent de plus grandes chances d'incendie. On pare au premier inconvénient en n'utilisant que des poutres et des planches injectées au chlorure de zinc, ce qui entraîne une augmentation de frais de 22 % environ ; on peut aussi dans le même but enduire la poutraison de paraffine et de carbolineum. Le danger d'incendie est beaucoup moins considérable qu'on n'est disposé à se l'imaginer au premier abord : il est rare qu'un chalet de nos Alpes devienne la proie des flammes, et cependant la plupart sont à foyer libre ; d'ailleurs, le Club alpin a fait installer des fourneaux dans ses cabanes, et les chances d'incendie ont été de cette façon considérablement réduites.

Les cabanes du Club alpin sont loin d'être aussi spacieuses que les refuges italiens. Les cabanes de Fridolin au Tödi, de Chanrion, du Glärnisch, peuvent loger chacune une trentaine

toire par une seule porte, tandis qu'en venant des deux pièces extrêmes il faut en franchir deux. L'entrée extérieure donne dans le réfectoire. Toute la construction est en plateaux superposés avec un revêtement extérieur en tavillons. Pour les parois extérieures, on a employé des madriers aussi minces que possible, et l'on a consolidé la charpente au moyen d'armatures métalliques, pièces en fer carré de 15 mm. sur 15 mm. et de 100 mm. de longueur. Le réfectoire contient un grand fourneau à cinq trous, deux tables et quatre bancs mobiles, ainsi qu'une armoire. Les trois chambres à coucher sont munies de lits de camp inclinés, pourvus eux-mêmes de bancs du côté des pieds. Le sol du réfectoire est bétonné, celui des dortoirs recouvert d'un plancher de planches crêtées. Toutes les pièces sont largement éclairées. Les angles des façades sont munis de fortes listes verticales à cinq pans qui donnent de la solidité à l'assemblage et augmentent d'autant son imperméabilité. Le toit est composé d'un revêtement hermétique de planches de 2,5 cm. d'épaisseur et d'une garniture de tavillons. Ceux-ci ont une longueur de 45 cm., une largeur de 8 cm. et se recouvrent de façon à ne laisser à découvert que 10 cm. »

de personnes ; par contre, celles de Panossière et d'Acla n'en peuvent contenir plus de dix.

Quant aux frais d'établissement, les cabanes en bois ajoutent aux nombreux avantages énumérés plus haut, celui de revenir meilleur marché que les constructions en maçonnerie. Les dernières cabanes construites par le Club alpin sont revenues à un prix variant entre 150 et 200 fr. par place disponible en prenant pour base l'occupation normale de la cabane.

Le capitaine Casali évalue le prix de revient des refuges italiens à 85 fr. par homme ; mais il n'a eu à compter ni avec les frais de main-d'œuvre, ni avec ceux de transport, les refuges étant construits par la troupe et les matériaux transportés par les chars et les mulets de l'armée. De plus, le prix des cabanes n'augmente pas en raison directe de leur capacité, et de grands refuges en bois reviendront proportionnellement moins cher que les petites cabanes du Club.

Ces diverses considérations amèneront le lecteur à la même conclusion que nous, c'est que les cabanes en bois unissant à de nombreux avantages celui d'être moins coûteuses que les constructions en maçonnerie, c'est à elles qu'il faudra donner la préférence, si l'on agite jamais la question de bâtir des refuges militaires dans nos Alpes.

Jean SPIRO, lieut. d'art.

Exercices tactiques.

Une réponse nous est arrivée à la Tâche de cavalerie formulée sous chiffre 1 dans la livraison de février. Nous rappelons la teneur du problème :

Une patrouille d'officiers (1 lieutenant, 1 sous-officier, 6 cavaliers) détachée d'une division d'infanterie qui passe la nuit à l'ouest de Lausanne, a reçu l'ordre de se porter par Bière dans la vallée de Joux pour se renseigner sur les troupes ennemies qui y sont signalées.

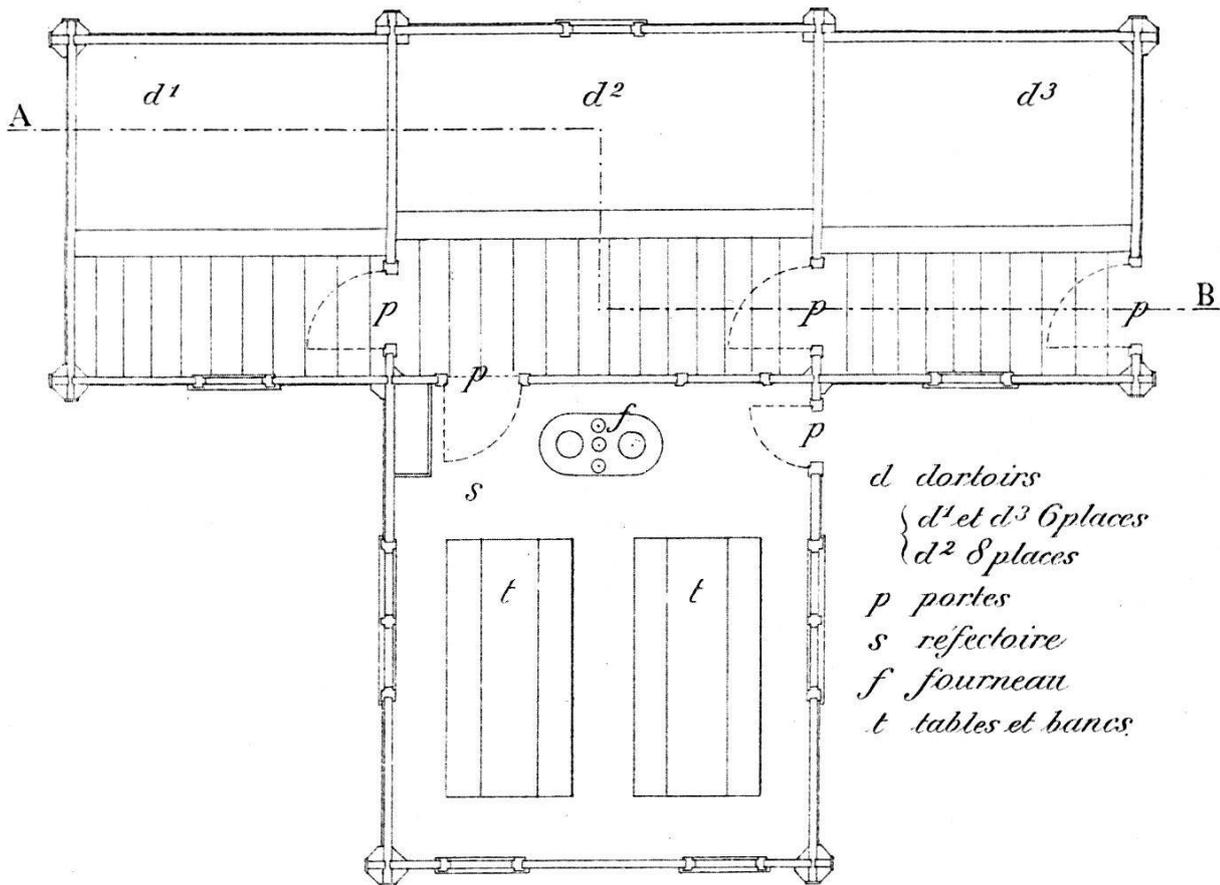
La patrouille est arrivée le 1^{er} juin à 8 h. du soir près de Bière qu'elle trouve occupé par plusieurs escadrons ennemis. Des paysans disent que de l'infanterie ennemie se trouve déjà sur le versant sud du Marchairuz.

Ecrire deux ou trois rapports-modèles, tels que ce chef de patrouille les enverrait en réalité le soir même et le lendemain. (On admettra que le 2 juin au matin une division ennemie descend par le Marchairuz sur Bière.)

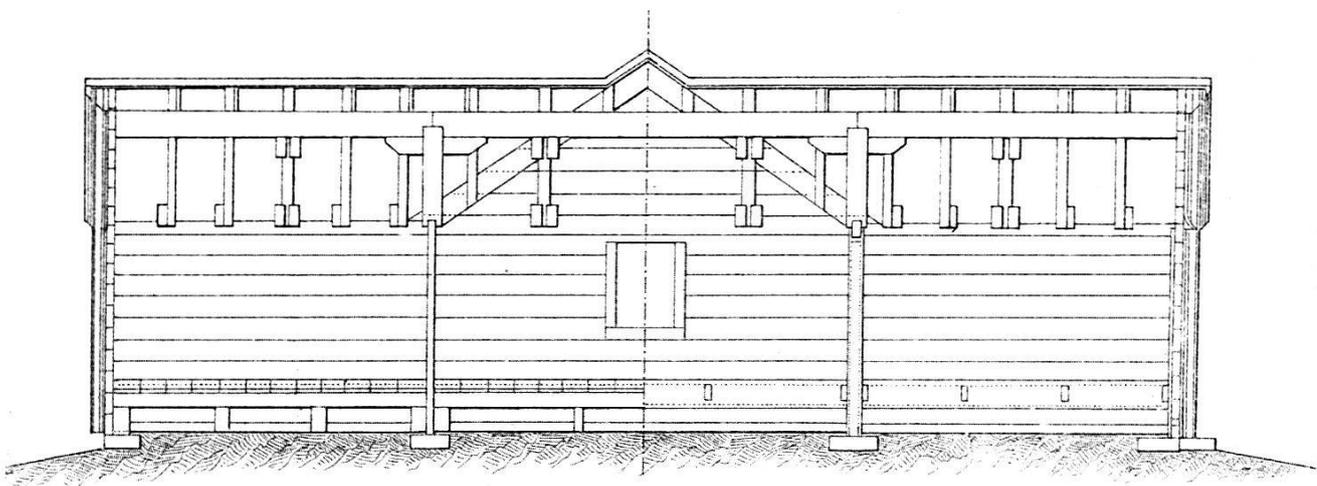
Voici la solution qui nous est communiquée :

CABANE DU GLÄRNISCH

4.



Plan du rez-de-chaussée



Coupe en long suivant A.B.

Echelle 1:100